

De promesses en désillusions

Mercredi 5 avril 2006, la CFDT était reçue en bilatérale pour évoquer auprès de la direction locale les nombreux dysfonctionnements constatés depuis ces dernières semaines. Nous avons également abordé les dossiers restés en suspend pour lesquels il devient urgent d'avoir des réponses.

Mais après deux ans $\frac{1}{2}$ d'ouverture, le ton a bien changé : tout n'est plus que rentabilité, performance, gains de productivité. Démonstration ci-dessous !

● Installation d'un système de rafraîchissement d'air

Lors de la grève d'octobre pour la suppression du dimanche sec en nuit, la direction locale se faisait le plaisir d'annoncer l'installation imminente d'un système de rafraîchissement d'air. C'était à l'époque complètement en décalage avec le problème du moment mais la nouvelle était importante puisque vous pouviez espérer travailler dans des conditions agréables en été.

Aujourd'hui, c'est le silence radio !!! La CFDT a du reposer la question car l'engouement d'octobre n'est plus vraiment au rendez-vous. Réponses :

- Des devis auraient été faits.
- L'entreprise devant réaliser les travaux serait choisie.
- Mais aucune certitude que le système de rafraîchissement soit opérationnel avant l'arrivée des premières chaleurs.
- La seule garantie serait l'engagement du Siège de la Poste pour que les travaux s'effectuent avant l'été 2006.

Pour la CFDT : rappelons à ceux qui l'auraient oublié que l'été débute officiellement le 21 juin, c'est à dire dans 2 mois $\frac{1}{2}$. De qui se moque t'on ? Malheureusement tout porte à croire que vous allez encore souffrir cet été. La CFDT continuera d'agir auprès des différentes instances pour que La Poste accélère son calendrier et que le personnel de Paris Nord Gonesse travaille enfin dans de bonnes conditions !.

● ETC « civilité »

Vous avez été nombreux à nous faire part des derniers ETC axés principalement sur les règles de civisme à appliquer scrupuleusement dans le centre et notamment dire bonjour lorsqu'on arrive sur un chantier.

Pour la CFDT : il est important de préciser que les règles doivent être ascendantes et descendantes. En clair, une règle ne vaut que si tout le monde la respecte : agents, chefs d'équipe et mais aussi et surtout les encadrants qui se doivent de donner l'exemple.

● Ouverture de la cafétéria le matin

Devant l'insistance des différentes organisations syndicales, la Direction répond que cette demande est « non négociable » sous prétexte d'une directive nationale applicable à tous les nouveaux centres. Or, alors que la Poste vante dans ses journées « prévention » l'intérêt de bien se nourrir, offrant même des petits déjeuners diététiques à certains personnels de centres de distribution, elle retire aux autres la possibilité de le faire !...C'est à ne plus rien comprendre de la stratégie mise en place !!!

Pour la CFDT : Si la Direction refuse de répondre à la demande du personnel du matin sous prétexte qu'ils ont des distributeurs à leur disposition, elle doit équiper ceux-ci de fruits et de laitages comme il est si bien préconisé dans les plaquettes des nutritionnistes. Mais surtout le prix de ces consommations doit être revu à la baisse ce qui permettrait ainsi d'offrir des prestations accessibles à tous.

● Utilisation des CDD

La CFDT est intervenue auprès de la direction locale pour rappeler que les agents contractuels en CDD ont aussi des droits. S'ils sont principalement affectés en 23h36/6h où il est difficile d'appliquer le principe des $\frac{1}{2}$ vacations, La Poste se doit de tenir compte de la pénibilité pour leurs affectations sur les différents chantiers.

● Asa jeune enfant

Les agents ayant des enfants âgés de moins de 13 ans peuvent bénéficier d'ASA pour enfant malade. Sournoisement, La Poste veut les remettre en cause. Ainsi dans de nombreux centres, ils sont refusés sous prétextes que les ASA « jeune enfant » ne sont pas un droit mais une tolérance soumise à l'appréciation du chef d'établissement. Ainsi à Paris Nord Gonesse, la 1^{ère} journée est acceptée mais pas au-delà car on considère qu'en une journée, l'agent a le temps de trouver des solutions. Il peut donc être présent au centre le lendemain.

Pour la CFDT : Si la Direction rappelle que les directives viennent du Siège de La Poste, la CFDT quant à elle, rappelle qu'aucune modification des textes n'a été constatée à ce jour. Il est temps que La Poste fasse preuve d'un peu plus d'humanisme...

● Dégradation des conditions de travail

A la mise en place de Paris Nord Gonesse, La Poste était soucieuse de mettre en place des nouveaux matériels susceptibles d'améliorer les conditions de travail. Ainsi des retourne-containers, des manu-sacs au POD ont vu le jour. Belles initiatives à l'époque !...

Mais la réalité d'aujourd'hui est toute autre. Au nom de rentabilité et de la performance, on ordonne aux agents de ne pas s'en servir parce qu'ils baissent la cadence. Lorsqu'ils tombent en panne, pas le temps d'attendre le technicien, allez hop ! Faites tout cela manuellement et surtout ne contestez pas !

Pour la CFDT : c'est inacceptable ! Notamment dans un centre vitrine comme le prétend La Poste. Que sont devenues les concertations de mises en place du projet et la réelle volonté de l'époque. Partie ? Envolée ? Et le dossier de gestion de l'inaptitude ? Plus d'actualité ? Pourtant à ce rythme, des inaptitudes, il y en aura...